

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [2]

Artikel: Francine C. McKenzie, présidente du Conseil du statut de la femme du Québec : le féminisme, service public

Autor: Chaponnière, Martine / McKenzie, Francine C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277848>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRANCINE C. MCKENZIE, PRESIDENTE DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME DU QUEBEC

LE FEMINISME, SERVICE PUBLIC

Femmes suisses : De but en blanc : quel effet cela fait-il d'avoir comme profession « féministe » ?

Francine C. McKenzie : Premier point : il faut l'être, féministe, sinon la qualité du travail risque profondément de s'en ressentir. Cela dit, il faut l'être dans le respect de ce que les autres féministes sont, parce qu'il n'appartient pas au féminisme d'Etat d'orchestrer celui de la société. Je ne suis pas la locomotive derrière laquelle les féministes doivent attacher leurs wagons. Etant donné la nature du Conseil, cette attitude m'apparaît être l'ABC pour sauvegarder le sens que notre action doit avoir.

FS : En deux mots, quelles sont les missions du Conseil du statut de la femme ?

Fr. C. M. : Deux principalement. Conseiller le gouvernement québécois sur tout dossier concernant les femmes, d'une part, et informer la population, en particulier les femmes, de tout projet gouvernemental qui pourrait les concerner, d'autre part. Si vous voulez, nous sommes un peu la conscience du passé et le chien de garde de l'avenir. Nous veillons à ce que les acquis soient maintenus de même que nous tentons d'en obtenir de nouveaux. Pour ce faire, nous avons initié toute une série d'actions et de services à la population. En plus, le Conseil est une instance politique composée de femmes recommandées par les différents milieux politiques, économiques et sociaux concernés.

FS : Quel exemple d'action concrète choisiriez-vous qui soit adaptable à un pays comme la Suisse ?

Fr. C. M. : Par exemple, nous avons un service téléphonique connu sous le nom d'Actions-Femmes auquel n'importe quelle femme (ou homme, d'ailleurs !) de n'importe quel endroit de la province peut s'adresser gratuitement pour tout renseignement, conseil, dépannage par rapport à une situation de la condition féminine.

FS : Sur quels thèmes travaillez-vous en ce moment ?

Fr. C. M. : Nous fonctionnons par plans triennaux. Pour les années 1981-



1984, notre thème unificateur était l'identité. Pour les années 1985-1988, c'est l'autonomie. Je parle de l'autonomie dans tous ses aspects et cela peut aller loin. L'autonomie économique, chez nous, est d'autant plus difficile à réaliser que le bassin des jobs fait peau de chagrin. Il faut modifier notre rapport au travail, modifier le rapport de la société au travail en inventant et en promouvant de nouvelles formes pour tous, j'insiste bien là-dessus : partage des emplois, temps partiel, travail en ligne brisée, c'est-à-dire qu'à certaines périodes, on travaille, à d'autres pas, comme l'ont si souvent fait les mères ! Toujours sous le chapeau autonomie, nous avons fait des blitz, sortes de campagnes-éclair, le 8 mars dans les écoles, sur le thème : femme-fille. L'idée sous-jacente était : il y a danger d'une rupture dans le féminisme. Les jeunes ne suivent plus. Allons-nous nous aliéner nos filles ? Assurons-nous si le message passe correctement. Le support pédagogique était une vidéo et je vous assure qu'on a beaucoup discuté, ce 8 mars ! Je voudrais vous donner encore un autre exemple du travail que nous réalisons sous le thème de l'autonomie parce qu'il me tient à cœur. Il s'agit du problème des NTR.

FS : On dirait un symbole chimique...

Fr. C. M. : Non. Ce sont les nouvelles technologies de la reproduction ! Nous avons développé une approche à la fois humaniste et féministe. Notre approche n'est pas seulement féministe surtout à cause des deux grandes tendances qui ont marqué l'évolution du féminisme par

rapport à la maternité. La première est la tendance de Simone de Beauvoir et Shulamith Firestone, qui souhaitaient l'avènement de pareilles techniques de façon à pouvoir délester les femmes de la fonction de reproduction. L'autre tendance, plus récente, et qui, au gré de l'accent que les féministes mettaient sur la différence plutôt que sur l'égalitarisme, a contribué à glorifier la fonction de reproduction en voyant là une spécificité presque sacrée dont la femme ne devait pas être dépossédée. Nous, notre approche est humaniste de façon à ce que la femme, devant le développement de ces techniques, puisse se poser en sujet, donc être capable de choisir, d'accepter ou de refuser ce que le progrès médical a maintenant à suggérer aux couples infertiles. D'ailleurs, c'est une approche que nous avons développée de manière générale face à la santé. Depuis 1975, on a beaucoup insisté sur la démedicalisation et la réappropriation de son corps. Malgré cela, il faut le reconnaître, les femmes demeurent largement consommatrices de soins médicaux et de médecines douces. Le danger demeure qu'elles considèrent ces dernières comme des recettes miracle.

FS : Voilà bientôt deux ans que vous présidez le Conseil. Que mentionneriez-vous comme votre apport personnel ?

Fr. C. M. : C'est un peu tôt pour le dire, mais j'ose croire que j'ai contribué à démêler des choses, briser des idées reçues. C'est un lieu où la pensée est très militante. Or, pour être cru et entendu il ne faut pas craindre la pensée scientifique d'où la nécessité de soigneusement documenter nos argumentations. Sans quoi, on tombe dans le féminisme sloganique — dans ce que j'appelle le 45 tours ! J'ai, par ailleurs, toujours été animée par la nécessité de sauvegarder le sens des choses, de lutter contre l'emprise des apparences. Le social doit vivre, dans sa spontanéité. — Il y a plus de 1 500 groupes de femmes au Québec — leur action est primordiale. Le Conseil du statut de la femme est respectueux de la vie associative et veille aussi à ce que l'Etat ne « mange » pas le social.

**Propos recueillis
par Martine Chaponnière**